

A DAHON ET AMILLAC, LES DERNIÈRES RÉGATES DES "4 JOURS DE VOILE"



Les deux lauréats : Daniel Dahon (à gauche) et Michel Amillac.

Les « 4 jours de Voile de la Seyne » qui avaient débuté jeudi par un temps incertain, se sont achevés dimanche dans les mêmes conditions atmosphériques : forte houle, avec des creux de 2 mètres, ciel orageux avec ondées passagères (comme le diraient les spécialistes de la Météo) Mais rien semble - t - il n'aurait pu arrêter les concurrents qui des plus jeunes aux anciens, n'ont écouté que leur courage pour se livrer dans la compétition à leur sport favori.

Un Seynois vainqueur en « yole »

Dimanche soir, la Brasserie de la Jetée accueillait à nouveau concurrents et personnalités pour la remise des récompenses des dernières régates du week-end : les Moths Europe et les Yoles O.K.

Au critérium de la Méditerranée des Yoles, d'heureuses surprises attendaient le Yacht-Club des Sablottes organisateur de la manifestation.

C'est en effet, le Seynois Daniel Dahon qui se classait premier de la série, et remportait ainsi la Coupe de la Ville de la Seyne. Un autre bon résultat devait être obtenu par J. Jacques Bres, moniteur au club qui se classait 8e du classement final. Le second de la série

était un des favoris, le Niçois Yves Sylvestro (champion du monde des Moth) qui recevait la Coupe de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, quand au 3ème, le Toulonnais Christian Freze, il lui était attribué une coupe de l'Office Municipal des Sports.

En Moth Europe, c'est Michel Amillac de la Sté des Régates de Toulon, qui se classait premier et recevait la seconde coupe de la ville de la Seyne.

La coupe offerte par notre journal « Le Petit - Varois - La Marseillaise » revenait au second de la série Benoit Magnan, de la Sté Nautique des Lecques, quant à la coupe du syndicat d'initiative c'est une jeune fille, Aline Vielle du C. Nautique de la Croisette qui la remportait en se classant troisième.

Les personnalités

De nombreuses personnalités étaient présentes pour cette manifestation de clôture. On reconnaissait notamment M. Bagnasco, président du Syndicat d'Initiative M. Marcaillou, président du Y.C. des Sablottes, le lieutenant Amico commandant des sapeurs-pompiers de la ville M Vielle responsable des Yoles et des Moths, pour la Ligue de la Côte d'Azur, un représentant de la Caisse d'Epargne, un représentant de la B.A.N. St - Mandrier, etc...

La municipalité pour sa part était bien représentée avec Maurice Paul, conseiller général du Var, 1er adjoint au maire, représentant Philippe Giovanuni, Jean Passaglia adjoint aux sports, Jean Sprecher adjoint et Daniel Hugonnet, conseiller municipal. Dans son allocution, J. Passaglia, félicita d'abord tous les concurrents de ces 4 Jours ainsi que les organisateurs du Y.C.S. pour le travail qu'ils avaient accompli. Remarquant que le club des Sablottes avait pris en cinq années, une importance exceptionnelle, il rappela également que, grâce à une concertation effective entre les services municipaux le Y.C.S. et la Jeunesse et les Sports, la municipalité allait bientôt pouvoir mettre sur pied à St - Elme une nouvelle Base Nautique qui répondra mieux aux exigences actuelles.

Signalons d'autre part que le conseiller général Maurice Paul, s'occupe activement de cette question au sein de la Commission Départementale facteur non négligeable qui devait permettre à ce vaste projet de voir enfin sa réalisation.

Tout nous laisse donc à penser que les prochains 4 Jours de Voile, auront pour cadre cette Base Nautique de Saint - Elmes tant attendue des plaisanciers.

A.T.



Dans la salle, on attend impatiemment la proclamation des résultats.